

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET
DE L'HYDRAULIQUE PASTORALE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE L'ELEVAGE ET DES
RESSOURCES ANIMALES

REPUBLIQUE DU TCHAD.

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

ATELIER SUR LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE
AU TCHAD.

RAPPORT FINAL.

N'DJAMENA, CENTRE DE FORMATION POUR
LE DEVELOPPEMENT (CEFOD).

DU 29 SEPTEMBRE AU 02 OCTOBRE 1993.-

PREAMBULE :

Du 29 Septembre au 02 Octobre 1993, s'est déroulé à N'djamena, au Centre de Formation pour le Développement (CEFOD), l'Atelier sur " la FORMULATION DE POLITIQUE ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU TCHAD ". Ce séminaire a été organisé par la Direction de l'Elevage et des Ressources Animales avec l'appui technique et financier du CILSS et du Projet National Elevage.

Ont participé à cette rencontre, les responsables de terrain du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale qui sont les chefs de circonscription d'élevage, les chefs de secteur vétérinaire, les chefs de Centre d'Organisation Pastorale (COP), Les responsables des services centraux, les Directeurs et spécialistes de plusieurs départements ministériels. Les Opérateurs Economiques Privés ont également pris part à cette rencontre.

La séance inaugurale du séminaire a été présidée par Monsieur ALI DJALBOR DIAR, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, représentant le Ministre de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale, qui a prononcé le discours d'ouverture, à l'issue de l'allocation de bienvenue du ... Docteur ADOUM GOUNJA, Directeur de l'Elevage et des Ressources Animales et celui du Docteur GUIGMA SALIF, Représentant Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS.

Le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS a tout d'abord transmis les salutations cordiales du CILSS aux participants et a retracé les différentes étapes du processus qui a abouti au présent Atelier. Il a souhaité que les débats puissent permettre :

- de mieux cerner les contraintes et les perspectives du secteur de l'élevage tchadien,
- de préciser les grandes orientations du développement, les complémentarités avec les autres programmes,
- de proposer une approche pour un développement cohérent avec l'ensemble des autres secteurs.

Pour le représentant du Ministre de l'Elevage, le secteur est confronté à des nombreuses contraintes, c'est pourquoi il exhorte les séminaristes à envisager une politique plus ambitieuse et des stratégies à la hauteur des maux afin de juguler la situation.

Dans l'avenir, les interventions dans le domaine de l'élevage, devront porter sur des programmes de production animale avec une approche plus spéculative dans le but d'accroître la productivité du cheptel.

La séance inaugurale a été suivie de la présentation du document de synthèse de l'étude par le Docteur Djimadoun Abdouman, Consultant National.

A l'issue de cet exposé, des discussions ont porté sur la forme et le fond du document. Les participants ont surtout accueilli les débats sur questions suivantes :

- l'encadrement des éleveurs, la vulgarisation et les besoins des producteurs,
- le conflit agriculteurs - éleveurs,
- les causes de l'échec des unités étatiques de production, l'investissement du secteur privé dans les productions animales,
- les difficultés de rapatriement des fonds de commercialisation du bétail et de la viande,
- la disponibilité des données relatives à l'élevage.

Dr. Mansoungaral Nassingar, Coordonnateur National du PARC a donné le bilan de la campagne de vaccination antipestique 1992/93. Ce bilan a été complété par un aperçu /^{sur le} mandat sanitaire au Tchad par Dr. Adoum Goudja. Les objectifs de la campagne de vaccination étaient de vacciner 3 500 000 têtes de bovins et de marquer 2 800 000 animaux avec une amélioration du taux de la séro-protection compris entre 75 à 80%.

Parmi les contraintes évoquées par le Coordonnateur, il faut citer le cas des ruptures de la fourniture des vaccins aux équipes.

En ce qui concerne le mandat sanitaire, l'exposé a permis aux participants de s'informer de son contenu.

Travaux en commissions :

Dans le but d'approfondir les analyses de la situation actuelle de l'élevage et les réflexions sur les orientations futures, les participants ont mis en place deux commissions de travail, qui ont examiné les domaines suivants :

Commission I : Contraintes et stratégies de développement de l'élevage au Tchad.

Commission II: Politique et stratégies spécifiques, propositions des stratégies et actions réalisables dans le contexte actuel du Tchad.

I.- LES TENTATIVES D'AMELIORATION DE L'ELEVAGE :

1.1. Evaluation des interventions :

1.1.2.- Dans le domaine de santé animale :

Les actions de santé animale sont orientées essentiellement sur l'espèce bovine au détriment des autres espèces animales. Cependant celle-ci ne sécurise pas cette espèce eu égard au nombre important de maladies qui persistent encore et au faible taux de sero-protection constaté lors de la dernière campagne de serosurveillance.

Cette situation sanitaire peu brillante peut être exacerbée par la mise en place du mandat sanitaire qui est une nouvelle approche d'intervention non encore maîtrisée dans les pays d'Afrique. La vente anarchique des produits vétérinaires (par des profanes) engendre une prolifération des médicaments d'origine douteuse qui pourrait compromettre aussi la santé du cheptel.

1.1.3.- Dans le domaine de l'organisation du monde pastoral :

Il existe des cadres institutionnels pour l'organisation des éleveurs mais malgré les efforts déployés par la DOP pour l'organisation des éleveurs trans-humants;

- le manque de coordination dans les approches des différentes institutions,
 - l'insuffisance d'informations sur la sociologie pastorale,
 - l'insuffisance d'informations sur le milieu physique et humain,
- ne facilitent pas la promotion des Associations Pastorales.

1.1.4.- Dans le domaine de gestion des ressources pastorales :

Le concept de gestion des ressources pastorales n'est pas très bien cerné au niveau national par les différents acteurs :

- la méconnaissance des potentialités des ressources naturelles n'a pas permis d'initier des actions appropriées pour la gestion de ces ressources,
- la gestion de l'espace pastoral est rendue difficile par la dégradation de l'environnement et la croissance de la démographie humaine et animale,
- les actions entreprises par la DOP dans ce domaine sont encore timides car elles se limitent à une zone test,
- les résultats des travaux d'écologie pastorale ne sont pas encore exploités pour permettre la mise en place d'un système de gestion de la zone concernée,
- l'existence des anciens ouvrages hydrauliques constitue un obstacle pour la gestion de l'espace pastoral.

1.1.5.- Augmentation des revenus des producteurs et de l'Etat :

- La situation actuelle montre que, ni l'Etat, ni les producteurs ne bénéficient réellement de l'exploitation du cheptel à cause de l'intensification de la fraude liée à une forte pression fiscale, légale et illégale.
- Par ailleurs, l'exportation du bétail vers le Nigéria se heurte à la dévaluation du Naïra, au prix bas du bétail et au problème de rapatriement des fonds.

1.1.6.- Dans le domaine de la recherche :

- la production des vaccins est de moins en moins compétitive,
- la recherche agronomique se fait de manière disparate par les institutions de recherche (Universités, Instituts de Recherche, (I.O.M.G.) ,
- l'existence d'une masse importante des données de recherches inexploitées sur l'agrostologie, l'écologie pastorale, le suivi des pâturages et la santé animale est un handicap pour le développement de la production animale.

1.2.- Inventaires des contraintes :

1.2.1.- Dans le domaine de santé animale :

Le Séminaire dénote :

- L'insuffisance d'infrastructures (parcs et bâtiments) et leur mauvaise répartition à travers le pays,
- la fragilité de la chaîne de froid,
- la non-maîtrise du système de production dominée par la transhumance,
- l'introduction d'une nouvelle approche dans le domaine de santé animale : le mandat sanitaire dont on n'a pas encore cerné tous les contours.

1.2.2.- Dans le domaine de l'organisation du monde pastoral :

Le Séminaire retient :

- L'Exploitation irrationnelle des données sur la sociologie pastorale,
- L'incohérence des approches mises en place pour l'organisation du monde pastoral,
- la non-maîtrise du système de production.

1.2.3.- Dans le domaine de gestion des ressources pastorales

Le séminaire souligne :

- la Manque d'une politique foncière et manque d'une politique en matière d'hydraulique pastorale entraînant :
 - UNE utilisation anarchique des points d'eau et des pâturages,
 - UNE désorganisations des couloirs de transhumance.

1.2.4.- Dans le domaine de la recherche :

Le séminaire constate :

- la non exploitation des données de la recherche,
- le faible contribution de l'Etat dans le budget de la recherche,

II.- POLITIQUE ET STRATEGIES ACTUELLES :

R A P P E L :

Les orientations générales de la politique de développement de l'élevage visent comme objectifs :

- augmenter, sécuriser, diversifier la production,
- associer davantage les producteurs au développement,
- promouvoir la gestion des ressources naturelles et de l'espace pastoral,
- développer la commercialisation,
- développer le programme d'hydraulique pastorale.

Les stratégies et moyens mis en oeuvre pour réalisation de ces objectifs sont de plusieurs ordres :

1.- Augmentation et sécurisation de la production ;

Les actions envisagées concernent :

- La santé animale : la consolidation de la couverture sanitaire passe par des vaccinations annuelles contre la peste bovine, la péripneumonie bovine, les charbons bactériodien/symptomatique, la pasteurellose.

- Les traitements prophylactiques de masse assurés par les auxiliaires et le secteur privé de la profession vétérinaire peuvent également contribuer à améliorer la santé animale. De même, l'amélioration de la distribution des médicaments vétérinaires est retenu parmi les stratégies pour atténuer l'impact des maladies sur le cheptel.

- Le développement de l'hydraulique pastorale :

Il est prévu la création ou la réhabilitation de 3 000 points d'eau en tenant compte des besoins des éleveurs et des disponibilités en pâturages ainsi que de la responsabilisation des éleveurs pour la prise en charge de l'entretien des ouvrages.

2.- Diversification de la production :

Les actions prévues sont :

- le développement de l'élevage des petits ruminants,
- le développement des productions avicoles,
- la sauvegarde et le développement de la race Kouri.

3.- Organisation et responsabilisation des éleveurs :

La création et la mise en place des associations ou groupements d'éleveurs sont entreprises pour permettre aux producteurs de prendre en charge leurs développements.

4.- Action sur les ressources naturelles :

Les stratégies envisagées consistent à :

- l'inventaire des ressources et leurs suivis,
- la recherche sur les pâturages et la mise sur pied d'une politique d'exploitation des pâturages débouchant sur une législation nationale.

5.- Augmentation des revenus des producteurs et de l'Etat :

Elle passe par l'organisation de la commercialisation du bétail et des produits de l'élevage.

Les actions permettant de rendre performant le commerce sont :

- l'amélioration du système de suivi des marchés,
- l'organisation des professionnels,
- la simplification de procédure du commerce.

6.- Renforcement de la capacité de production et relance de la recherche :

La définition de la politique de la recherche vétérinaire et zootechnique ^{cette} était nécessaire. Faute de moyen de/ politique, le Laboratoire de Farcha fait de la recherche dans le cadre de la coopération internationale. Les principaux domaines de recherche sont :

- la dermatophilose,
- la peste bovine (division du virus et vaccin thermostable),
- les valeurs des fourrages ligneux,
- le suivi des troupeaux et l'écopathologie,
- le suivi des pâturages, etc...

7.- Instrument de l'application de cette politique :

Beaucoup de projets en exécution concourent à la réalisation d'une bonne partie de cette politique fixée par le Gouvernement. Le plus important des projets est le Projet National Elevage (PNE).

Objectifs et stratégies du PNE :

Les principaux objectifs du Projet National Elevage visent à :

- faciliter l'accès des producteurs aux services de santé animale et de vulgarisation,
- renforcer les rôles respectifs des secteurs public et privé ,
- améliorer l'exploitation et la gestion des ressources naturelles,
- promouvoir les exportations et rendre plus aisé l'accès des commerçants aux marchés extérieurs,.

La stratégie retenue pour atteindre ces objectifs peut être scindée en deux composantes :

- la composante de politique qui prévoit de réaliser plusieurs réformes fondamentales pour relancer l'activité du sous-secteur. Ces réformes ont pour but :
 - . d'accroître le recouvrement des coûts des services de santé animale préventifs et curatifs dispensés par le service public,

. de libéraliser et de privatiser l'importation et la distribution des facteurs intermédiaires de production,

. d'ouvrir la pratique de la clientèle privée aux agents de l'Elevage qui en feraient la demande dans le cadre de la législation créée à cet effet,

. de définir une politique appropriée en matière de régime foncier et de gestion de l'hydraulique pastorale permettant une conservation à long terme des ressources,

. d'améliorer les circuits d'exportation des produits de l'élevage et de libéraliser la commercialisation du bétail vivant par la simplification des réglementations fiscales et administratives existantes.

La composante de développement qui cherche à redonner au Département sa capacité d'intervention, tant au niveau central que sur le terrain, par le financement d'investissements et d'équipements indispensables ainsi que par le lancement d'action de renforcement institutionnel.

Le séminaire approuve la politique actuelle de développement de l'élevage énoncée dans le plan intérimaire 1989 - 1993. Toutefois des propositions sont faites pour améliorer la performance des stratégies retenues.

Santé animale :

En ce qui concerne la santé animale, les actions de prophylaxie et de traitements de masse doivent s'étendre à toutes les espèces animales (petits ruminants, volailles, dromadaires, etc.....).

Organisation des éleveurs :

La création et la mise en place des groupements d'éleveurs doivent être nécessairement précédées d'une étude socio-économique des groupes.

Actions sur les ressources naturelles :

La gestion de l'espace pastoral et des ressources naturelles passe par la connaissance des potentialités existantes, c'est pourquoi il est nécessaire d'envisager l'inventaire exhaustif des ressources et de diffuser les données pour leur exploitation.

Promotion de la commercialisation du bétail et des produits de l'Elevage

La poursuite de la simplification des procédures et la réforme à la baisse des taxes sur le commerce est indispensable pour la relance de l'activité

- La suppression des taxes illicites est impératif,
- l'organisation des professionnels par filière est nécessaire pour améliorer le savoir - faire des producteurs,
- la formation des éleveurs afin de les amener à percevoir une exploitation rationnelle du cheptel peut conduire à l'augmentation de la productivité.

Choix stratégiques en matières de recherche :

La recherche doit s'orienter davantage sur les dromadaires, les porcs, les volailles, etc...

- L'harmonisation des programmes de recherche est indispensable en tenant compte des besoins réels et des priorités nationales de recherche.

La recherche zootechnique devra davantage s'intéresser à l'amélioration de la productivité du cheptel. Pour cela, un accent particulier doit être mis sur l'extériorisation des potentialités des races locales.

Il faut
Il faut initier une recherche en matière de transformation des produits de l'élevage afin de mieux valoriser les produits.

Un programme de diversification de production de vaccins pour l'ensemble des des maladies sévissant au Tchad est/entreprendre.

Des efforts doivent être consentis pour mettre au point une méthodologie du suivi des transhumants qui est la forme de l'élevage le plus dominant.

S'agissant de la structure de recherche vétérinaire et zootechnique, une décentralisation des centres de recherche sont à envisager à court terme pour être proche des producteurs et des ressources. Dans le même sens, la mise en place de la cellule de pré vulgarisation en vue de diffuser les résultats de la recherche sur le terrain est nécessaire.

III.- RECOMMANDATIONS

3.1.- Recommandations relatives aux ressources pastorales :

Le séminaire recommande :

- l'adoption d'une politique d'hydraulique pastorale,

- la définition des normes relatives à la charge animale autour des points d'eau, de même la définition de bases objectives pour la créations des puits pastoraux et l'aménagement des espaces par des actions des reboisements,
- la définition des nouveaux couloirs de transhumance dans le cadre d'une concertation entre les Ministères chargés de l'Elevage, de l'Agriculture,
- que les projets intervenant dans le domaine de l'hydraulique pastorale assouplissent les modalités d'octroi des puits pastoraux aux éleveurs en tenant compte des disponibilités de ces derniers,
- La mise en place d'un code rural pour mieux gérer l'espace pastoral et les rapports entre les différents intervenants dans le monde rural,
- la diffusion des résultats de la recherche sur les ressources naturelles afin de servir de données de base pour l'exploitation de l'espace pastoral,
- la tenue d'un atelier sur la transhumance dans un délai raisonnable sous l'égide de la Direction de l'Organisation Pastorale et le Laboratoire de Farcha,
- que les sous-produits agro-industriels fassent l'objet de thèmes de vulgarisation pour leur utilisation rationnelle par les éleveurs là où ils sont disponibles,
- l'encouragement de la pratique des cultures fourragères pour l'amélioration de l'alimentation du bétail,
- la vulgarisation des techniques d'ambouche en milieu paysan.

3.2.- Recommandations relatives aux productions :

Le séminaire recommande :

- La mise en place d'un système performant de collectes de données et d'informations en matières d'élevage,
- l'adoption de train de mesures pour valoriser les produits d'élevage tels que : le lait, les oeufs, les cuits et les peaux,

- que la mise en place de tout projet prenne en compte les aspects socio-économiques et tienne compte des besoins réels des bénéficiaires,

- l'adoption de textes réglementant l'exploitation des porcs et les animaux de la basse-cour,

- la mise en place d'un programme de sensibilisation des éleveurs pour les inciter à abandonner l'élevage de prestige,

- l'initiation d'un programme pour l'installation des nouveaux cadres dans la production en entreprises privées.

3.3.- Recommandations relatives à la santé animale :

Le séminaire recommande :

- de situer le niveau de responsabilité sur le faible taux de sérosurveillance,

- d'accélérer la mise en place du comité de contrôle des vaccins et médicaments vétérinaires en vue de mieux réglementer la distribution de ces intrants,

- que les vaccins livrés par le Laboratoire de Farcha doivent porter lisiblement les dates de péremptions des lots,

- que la mise en place du mandat sanitaire soit précédée d'une période d'expérimentation en zone teste avant son emploi généralisé sur l'ensemble du territoire,

- qu'une réflexion soit initiée sur le devenir des agents du secteur public de la profession vétérinaire avec l'adoption du mandat sanitaire,

- l'approfondissement de l'étude du document sur le mandat sanitaire avec les agents de terrain,

- la mise en place des mesures pour la protection des jeunes animaux des attaques des faunes et autres prédateurs,

- l'amélioration de la distribution des médicaments vétérinaires sur le terrain.

...../.....

3.4.- Recommandations relatives à la commercialisation :

Le séminaire recommande :

- la définition d'une politique nationale claire et une réglementation transparente pour régir la commercialisation du bétail et des produits de l'élevage,
- que des démarches soient entreprises rapidement pour reconquérir les marchés du Tchad,
- la réduction sensible des taxes légales à l'exportation du bétail en une seule fois à prélever par un seul service et la suppression des taxes parallèles,
- d'améliorer la qualité des cuirs et peaux en réhabilitant les centres de traitements,
- que des solutions soient envisagées pour le transfert des fonds issus de la commercialisation avec les pays importateurs,
- l'amélioration des capacités techniques de l'Abattoir Frigorifique de Farcha en vue de lui permettre de répondre aux normes internationales en matières de conditionnement et de transport de viande,
- que des conditions favorables soient trouvées pour le transport de la viande tchadienne dans la sous-région,
- que la tenue de la Table Ronde prévue par le Ministère Chargé de l'Élevage soit accélérée en vue de définir des bases claires d'une coopération commerciale avantageuse pour toutes les parties,
- la mise en place d'une organisation inter-professionnelle de commerçants et des bouchers pour une meilleure commercialisation des produits de l'élevage,
- que les femmes soient appuyées pour la transformation des sous-produits laitiers; pour ce faire, il est indispensable de recruter et de former des animatrices rurales,
- que la Chambre Consulaire appuie et facilite l'organisation des opérateurs économiques en matière du commerce du bétail et de la viande,

...../.....

- que le Ministère de l'Elevage s'approche de la Chambre Consulaire pour la mise en place effective du comité national de suivi des recommandations de Nouachtchot sur le commerce du bétail et des produits de l'élevage,

- l'étendue de la réglementation : sur l'exploitation des autres espèces animales comme les porcs, les volailles, etc....

3.5.- Recommandations relatives à l'organisation des éleveurs :

Le séminaire recommande :

- que les institutions harmonisent leurs méthodes d'encadrement et de formation des éleveurs,

q que le suivi des auxiliaires d'élevage soit rigoureux pour éviter que ceux-ci ne débordent le cadre de leur compétence,

- la mise en place des mesures d'accompagnement pour améliorer les conditions sociales des éleveurs,

- la prise en compte des avis des éleveurs en les associant pour traduire dans les faits leur responsabilisation.

3.6.- Recommandations relatives aux rôles de l'Etat :

Le séminaire recommande :

- que le Ministère de l'Elevage veille au respect des engagements quant à l'exécution des projets négociés,

- la relance des recherches de financement du centre de multiplication des petits ruminants de KOKAGA au Moyen-Chari, initié depuis 1988 dans le cadre de l'UDEAC,

- la poursuite de la recherche de financement du projet de sauvegarde de la race Kouri,

- que la reconnaissance juridique des groupements soit encouragée en vue de permettre à ceux-ci d'avoir un statut qui leur donnera les possibilités d'obtenir des crédits,

- que les Arrêtés devant compléter les dispositions du Décret n° 137, réglementant les groupements soient rapidement promulgués et mis à la disposition des intéressés,
- d'accroître la responsabilisation des agents de terrain dans le suivi des programmes et projets de leur zone d'action,
- d'accélérer le recrutement des lauréats en chômage pour renforcer les rangs des agents du Ministère de l'Elevage,
- la planification de la formation des cadres en activité,
- que les services des Ministères chargés du Développement Rural coordonnent leurs méthodes d'approche de l'encadrement des éleveurs,
- la mise en place d'une politique appropriée de crédit,
- la réhabilitation de l'Abattoir de Sarh,
- la réactualisation des textes régissant le fonctionnement des abattoirs secondaires,
- la mise à la disposition du service sanitaire Public Vétérinaire des moyens humains et matériels adéquats pour une meilleure lutte contre les abattages clandestins,
- que le Ministère de l'Elevage accorde une attention particulière à l'AEARCT,
- que l'Etat renoue les négociations avec la S N V en vue de la reprise de ses programmes de développement dans le Latha,
- que l'Etat coordonne les interventions des bailleurs de fonds et veille à une meilleure utilisation des possibilités de la coopération sous-régionale,
- que l'Etat veille à ce que les bailleurs de fonds se conforment aux grandes orientations de politiques adoptées,

- que l'Etat suive l'exécution de tous les programmes et projets sur le terrain,

- que la coopération sous-régionale et internationale se fasse dans l'harmonisation des politiques et des échanges d'informations et d'expériences avec les services techniques du pays,

- l'accélération de la mise en place de l'ordre des vétérinaires,

- la mise en place d'une cellule de pré vulgarisation en vue de diffuser les résultats de la recherche,

- que des efforts plus conséquents soient déployés par l'Etat pour soutenir les activités de recherche,

- la décentralisation des centres de recherche pour que les chercheurs soient proches des producteurs.-

SEANCES DE CLOTURE :

La clôture du séminaire a été marquée par la présentation sous forme de recommandations des résultats des travaux en commissions par Monsieur AHMET Mahamed Annadif et Dr. DJABIR Adoum, respectivement Directeur Adjoint de la DOP et Chef de la Division Suivi-Evaluation des Projets.

Dr. ASSANDI Oussiguéré, chef de la circonscription d'élevage du sud-Ouest, a présenté une motion de remerciement pour l'organisation du séminaire.

Dr. ABDEL-MAJJIT Mahamat Saleh, Directeur Général du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale, représentant le Ministre de l'Elevage, a prononcé le discours de clôture de cet atelier.

4) N N E X E S.

MOTION DE REMERCIEMENTS :

- Considérant la place qu'occupe l'élevage dans l'amélioration du niveau de vie des populations;

- Considérant les multiples contraintes auxquelles se trouve confronté le service de l'élevage dans l'exécution de ses tâches;

- Considérant le rôle que joue le CILSS pour lever les différentes contraintes qui entravent le développement de l'élevage dans la Sous-Région et particulièrement au Tchad;

- Nous, participants à l'Atelier sur la formulation de politique et stratégies de développement de l'élevage au Tchad, adressons nos vifs remerciements au CILSS, au Club du Sahel et au Gouvernement Tchadien pour leur contribution à l'organisation de l'Atelier tenu à N'djamena du 29 Septembre au 02 Octobre 1993.

- Réaffirmons encore notre attachement et croyons que les conclusions et recommandations seront examinées avec la plus grande attention.-

Fait à N'djamena, le 02 Octobre 1993.

/es Participants.-

DIRECTION GENERALE

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

DIRECTION DE L'ELEVAGE ET
DES RESSOURCES ANIMALES

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE PASTORALE

- Messieurs les Ministres;
- Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux;
- Messieurs les Représentants des Organisations non-Gouvernementales;
- Messieurs les Directeurs Généraux et les Directeurs de Services;
- Messieurs les Conseillers;
- Honorables invités.

c'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de procéder à l'ouverture de cet important Atelier sur la Formulation de Politique et stratégies de Développement de l'Elevage au Tchad.

Vous n'avez ménagé aucun effort, en abandonnant momentanément vos obligations respectueuses pour répondre à notre invitation. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez au secteur de l'élevage; aussi, permettez moi de vous remercier très sincèrement de cette marque de sympathie.

Le Tchad est considéré comme un grand pays d'élevage puisqu'il dispose des milliers de têtes d'animaux d'espèces très variées. Malheureusement, force est de constater que la contribution de l'élevage à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs et sa contribution pour l'amélioration de l'économie nationale ne sont pas satisfaisantes par rapport aux énormes moyens mobilisés pour son développement.

Le secteur de l'élevage est confronté à des nombreuses contraintes qui sont perçues depuis des décennies; c'est pourquoi plusieurs programmes ont été mis en oeuvre dans le passé pour atténuer leurs effets dans le cadre de trois plans triénals d'urgence de 1983 à 1988.

Depuis 1989, le Tchad a adopté une politique de développement de l'élevage dans laquelle un accent particulier est mis sur l'augmentation durable de la production, des revenus des producteurs et de l'Etat.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a également défini des axes stratégiques dont les plus importants sont :

- l'organisation des éleveurs,
- la lutte contre les épizooties,
- l'amélioration de la distribution des intrants,
- la privatisation de la profession vétérinaire,
- la promotion du commerce des produits de l'élevage,
- l'optimisation de l'utilisation des pâturages.

Aujourd'hui les espoirs et l'optimisme manifestés au début par tous en faveur de cette politique se dissipent peu à peu parceque l'amélioration attendue n'est pas assez perceptible sur le terrain. Toutefois des réalisations importantes et des efforts ont été été enregistrés dans certains domaines.

Chers Séminaristes,

En ce temps de crise économique généralisée et avec les difficultés de la filière-coton, le pays tout entier se tourne naturellement vers le secteur de l'élevage pour rechercher son salut. C'est pourquoi le Tchad ne doit plus se contenter d'une politique conservatoire uniquement orientée vers la sécurisation ou la diversification de la pratique de l'élevage. L'élevage ne doit pas continuer d'être celui de prestige, dans lequel l'éleveur se contente de prélever deux ou trois têtes de bétail pour satisfaire ses besoins vitaux.

..../-

A l'horizon de l'An Deux Mille, il nous faut mettre en place une politique plus ambitieuse et des stratégies plus conséquentes pour rompre avec les habitudes. Nos interventions devront porter sur des programmes ciblés de production avec une approche plus spéculative pour nous repositionner sur les marchés perdus. Pour cela, nous ne devons pas perdre de vue la politique des prix rémunérateurs aux producteurs et autres intervenants de la chaîne pour les inciter à augmenter leurs investissements en capital et en travail afin d'accroître la productivité.

S'agissant du concept de développement intégré, je vous invite à faire en sorte que celui-ci ne soit pas un slogan vide de contenu, car l'on ne peut ignorer la nécessité d'une approche globale et interdisciplinaire du développement rural tout en préservant l'équilibre de l'écosystème.

Vous allez, pendant quatre jours que durera cet Atelier, approfondir la réflexion sur les nouvelles orientations de notre politique d'intervention dans divers domaines tels que la base alimentaire du cheptel, la commercialisation, les systèmes de production, la recherche, etc... Je suis convaincu que le Gouvernement pourra disposer à l'issue de vos travaux, d'importantes suggestions et d'idées de programmes cohérents pour pouvoir trouver des solutions à moyen terme aux objectifs de développement de l'élevage au Tchad.

Avant de terminer, je voudrais réitérer la gratitude du Gouvernement tchadien à l'endroit de la Communauté Internationale et aux Organisations non-Gouvernementales représentées pour leurs soutiens techniques et financiers si nécessaires à la mise en oeuvre de nos projets de développement. Je voudrais remercier tout particulièrement le CILSS et le Club du Sahel pour le concours très précieux qui a permis la tenue de cet Atelier.

En souhaitant un très grand succès à vos travaux et dans l'attente de contribution pertinente à un Plan d'Action, je déclare ouvert, Mesdames, Messieurs et les Experts, l'Atelier sur la formulation de politique et stratégies de développement de l'Elevage au Tchad.

Je vous remercie.-

DISCOURS DE M. GUIGMA SALIF, REPRESENTANT DE
MADAME LE SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, assurant l'intérim du Département de l'Elevage ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale ;
- Messieurs les Représentants d'Organisations Internationales, Intergouvernementales et des ONG,
- Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs de Service ;
- Honorables invités ;
- Messieurs les participants.

C'est pour moi un réel plaisir que de prendre la parole au nom de madame le Secrétaire Exécutif du CILSS pour vous transmettre les cordiales salutations qu'elle adresse à tous les participants du présent atelier et les vœux de succès qu'elle formule pour nos travaux.

Comme on a coutume de le dire, l'élevage sahélien connaît une situation de crise profonde, crise surtout exacerbée par les effets des grandes sécheresses de 1973 et de 1984. Depuis lors, de nombreuses réflexions ont été conduites çà et là pour apporter des solutions à cette crise. C'est en vue d'apporter sa contribution à l'approfondissement de cette réflexion que le CILSS a entrepris depuis 1985 sa politique d'appui aux pays membres pour une meilleure définition des conditions de développement de l'élevage.

Le CILSS se réjouit aujourd'hui de la tenue effective du présent atelier, couronnement d'un processus engagé depuis Août 1991 par l'adoption jadis des termes de référence de l'étude dont le rapport constitue l'ossature de nos travaux.

C'est le lieu de saluer tous les efforts et sacrifices consentis par tous, notamment les autorités de tutelle du Ministère chargé de l'Elevage et qui ont conduit au présent atelier.

Après donc le Burkina, le Mali, le Niger, le Sénégal et bientôt la Mauritanie, l'honneur échoit au Tchad de bénéficier de cet important programme du CILSS.

A l'heure où les concepts de développement rural intégré, pour ne pas dire de développement global tout court sont d'actualités une réflexion spécifique à un secteur comme l'élevage pourrait à la limite

"étonner". Mais nous disons que : qui dit développement de l'élevage interpelle nécessairement la gestion des ressources naturelles (au regard extensif de nos élevages actuels) et la sécurité alimentaire dans son concept le plus large.

L'atelier donc, de par la composition de ses participants, venus des secteurs très variés, doit permettre, au travers des débats que nous souhaitons riches :

- de mieux cerner les contraintes et les perspectives du secteur,
- de préciser les grandes orientations du développement du secteur, les complémentarités avec les autres programmes,
- de proposer une approche pour un développement cohérent de l'élevage avec l'ensemble des autres secteurs,
- de sortir, en un mot, l'élevage de sa situation de crise.

Notre tâche sera d'autant plus aisée que nous disposons d'un document-synthèse, fruit d'une réflexion déjà menée par l'équipe des consultants nationaux. Vous me permettrez de féliciter cette équipe, qui, malgré les moyens modestes mis à sa disposition, a pu répondre dans les délais aux termes de référence qui lui étaient soumis. Il nous appartient à tous d'enrichir le travail déjà amorcé pour en faire un document de consensus.

Je ne saurai terminer mon propos sans remercier l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) dont le concours financier a permis la réalisation de l'étude et la tenue des présentes journées. Mes remerciements vont également à toute la Communauté des partenaires du Sahel oeuvrant inlassablement à nos côtés pour un meilleur devenir des populations sahéliennes.

Pleins succès à nos travaux - Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DE L'ATELIER SUR LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE
AU TCHAD, PAR LE REPRESENTANT DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ELE
VAGE ET DE L'HYDRAULIQUE PASTORALE.--

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,
Messieurs les Représentants des Organisations non Gouvernementales,
messieurs les Directeurs Généraux et / ^{chefs} _{des} Services,
Messieurs les Invités,
Chers Séminaristes :

Au Tchad, les Productions animales occupent une place fondamentale dans l'économie nationale d'autant plus que sa valeur annuelle est estimée à plus de 42 milliards de F.CFA.

Cependant, l'élevage est encore principalement de type extensif et très sensible aux aléas écologiques.

Aussi, malgré l'importance considérable de l'élevage au plan économique et social, le mode d'exploitation actuel n'est pas satisfaisant.

Messieurs les Séminaristes,

Des considérations à la fois économiques, sociales et écologiques justifient toute l'attention que le Gouvernement accorde à vos conclusions et recommandations.

En effet, pendant quatre jours, vous avez échangé vos expériences et approfondi la réflexion sur la recherche des voies et moyens visant à améliorer les systèmes de productions.

A l'issu de vos travaux, les points focaux suivants ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit de recommandations relatives aux ressources pastorales, à la production et commercialisation et aux institutions d'intervention.

S'agissant des actions prioritaires, l'on ne saurait insister suffisamment sur la nécessité d'une plus grande maîtrise de la santé animale.

...../.....

Quant à l'amélioration de l'alimentation du bétail, celle-ci passe par des efforts à entreprendre dans la gestion des parcours naturels, la promotion des cultures fourragères et la disponibilité des sous-produits agricoles et agro-industriels.

Toutefois la recherche de maximiser la productivité de l'élevage extensif devra être compatible avec une gestion saine de l'environnement pastoral qui constitue le support de cette activité.

Au plan des institutions et des actions à conduire en direction des producteurs, les programmes suivants vont être poursuivis et renforcés :

- l'organisation des professionnels par filière de production,
- la modernisation des circuits commerciaux,
- le développement des programmes de recherche - développement et de vulgarisation,
- l'organisation et l'encadrement des éleveurs avec un accent particulier sur les aspects " responsabilisation et stimulation des initiatives de groupements de base ".

Pour terminer, c'est avec un plaisir tout particulier que j'adresse la reconnaissance du Tchad au CILSS qui a rendu possible la tenue de ce séminaire.

Chers Séminaristes, après ces journées de travail intense, je suis heureux de vous adresser mes très vives félicitations pour la qualité de vos contributions et d'exprimer une satisfaction pour la qualité du travail accompli.

Je vous remercie.-

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION I

"CONTRAINTES ET STRATEGIES"

NOM ET PRENOMS

ADRESSE

Mahamat Moctar Ali	Dtation Générale/MAE
Moussa Tchitchaou	BE/DHA/MMERE
Moussa Moustapha Terap	DHA/MMERE
Brahim Doutoum	IGI
Aboubakar Ourdé	DRHFRP/MAE
Guigna Salif	CILSS/Ouangadougou
Alladoun Sainibi	BIEP
Kinder Mahamat	SONAPA
Tambayo Djeder	DG/Elevage
Wilhelm Uebach	GTZ
Djekounyom Necto	Elevage Melfi
Mahamat Ahamat Abderaman	Vétérinaire Privé
Issaka Abbo Idriss	Secteur Vet, Mongo
Zakaria Atim	Secteur Vet. Bokoro
Samdang Patat	Secteur Vet. Moissala
Aba Djouassab Koi	DAV/DERA
Ngolbé Madji	Secteur Vet. Moundou
Djasrabaye Kladoumbé	DERA
Djimadoun Blagué	DEOE/DOP
Oumar Patcha	CONACILSS/MAE
Issaka Outmane Mahamat	Fonds Elevage
Djasrabaye Kodedingar	Dtation Forêt (DEPE)
Hassan Moussa	Secteur Vet. Oum-Hadjer
Maoundé Nadjitessem	Dtation du Commerce
Joel Laoupambét	Dtation du FIR
Malla Vengatena	Secteur Vet. Doba
Djimadounmadji Ngaraldoun	Secteur Vet, Bongor
Hogbédjé Ndianaye	Secteur Vet. Mao
Tchaouma Woulfang	COP Massakory
Abakar Mizéguil	SSPV N'Djaména
Djimadoun Blagué	DOP
Bédé Dotom	Secteur Vet. Koumra
Yaya Ronang	Secteur Vet. Lai
Pidimel Banyo	Secteur Vet. Pala
Dakone Awada	Secteur Vet. Karal
Akouya Torna	Secteur Vet. Massenya

.../...

Daiza Gna Tchamra
Dossou Bénoum
Guéret Dama
Dr Brahim Seid
Dr Bourzabo Patchili
Dr Ndolnibé Madji
Hadjer Mahamoud
Souleyman Aboubakar

Chef Secteur Vét. Fiangra
MPC
COP Massenya
Abattoir
C.E.S.E
C.E.S
DERA
CCEC

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION II
" STRATEGIES SPECIFIQUES ET EVALUATION "

n°	Nom et Prénoms	Adresse
01	MAHAMAT AHMAT BARI	DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE
02	BRAHIM IDRIS	B.I.E.P.
03	IDRIS ALFAROUCK	LADO-FARHA
04	ROLAN D HAMMEL	OXFAM/SECADIV
05	DOKDAI HOUNLY MARE	SECTEUR VET. SARH
06	MAHAMAT SALEM DAHARAN	SECADIV
07	IKANINGA YACCOB	CLINIQUE VETERINAIRE URBAIN
08	NGARYANJI SEJI SAINTA	COP/MOUNDOU
09	ABOUM SOFOR	COP
10	MAHAMAT SALEM ALI	COP/NOUSSORO.
11	KODANNE KYAMBO	SECTEUR VET. ABECHE
12	SALLAH MAHAMAT HOUR	SECTEUR VET. MASSAKORY.
13	DONGO SANA SEVEIA	SECTEUR VETERINAIRE NOUSSORO
14	NDAILAYE NDOUBA	C.E.N.O. NAO.
15	OUSHAN HISSZIN	SECTEUR VET. BOL
16	MEURNODJI LUCIEN	DIRECTION ENATE.
17	NOUDJALBAYE DJINHOUNTA	UNAD
18	MDAINDOYOUN BOHO	BAAPH/DOP.
19	JEROME THONAT	CONSEILLER DEFRAVZ
20	BODOMIAN MBONGRAN	COP/DEKORO
21	LAOUNODJI DJAMBO	DIRECTION GENERALE ELEVAGE
22	LANGARSCU ANOUEYE	MINISTERE DU PLAN
23	DJIDRINE KIRAM	DAV/DOP.
24	HAMID AL-FAZ	DIRECTION DES TRANSPORTS.
25	LAWA GARANDJI	DIRECTION ELEVAGE
26	NGAGUE SAKOU HAOU	C.E.C.E. MONGO
27	Assandi	!
28	Douma	!

**LISTE DES MEMBRES DES RAPPORTEURS DES SEANCES PLENIERES
ET SYNTHESES DES RAPPORTS DES COMMISSIONS.**

n°	Nom et Prénoms	Adresse
01	Dr. Djimadoum Abderaman	DERA
02	Dr. Djabir Adoum	DESP.
03	Dr. Mansoungaral Massingar	DERA
04	Dr. Adamou Amadou	SAPROVET
05	Mr. Ahmat Mohamed Hadif	DOP
